80 Somme
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Trait d'Union

La lettre d'information du CAUE de la Somme / #25 / Juillet 2023

Suivez notre actualité :

> Editorial

Madame, Monsieur,
Chers Adhérents,

Vous le savez, dans la Somme, de nombreux projets ambitieux prennent appui sur un patrimoine naturel remarquable tels que la labellisation internationale RAMSAR des vallées de la Somme et de l'Avre et le projet *Vallée de Somme, Vallée idéale*, tous deux portés par le Département, ou encore la création du Parc Naturel Baie de Somme Picardie Maritime.

Pour autant, lieux emblématiques et paysages remarquables ne doivent pas nous empêcher de porter une attention toute particulière à ce qui fait la qualité de la vie quotidienne des Samariens. La lutte contre le réchauffement climatique, la gestion de l'eau et la promotion d'une agriculture locale doivent permettre de répondre à cette préoccupation.

Aussi, dans ce contexte, j'ai souhaité que les questions liées au paysage soient aussi abordées par le prisme de l'agriculture, des paysages nourriciers et de la gestion de l'eau.

Ce Trait d'Union *Agriculture et Paysage* ouvre ainsi un nouveau champ d'acquisition de connaissances pour le CAUE. Les questions liées à l'évolution des pratiques agricoles seront également au cœur de notre séminaire #ImaginonsDemain le 28 septembre au lycée du Paraclet à Cottenchy. Nous espérons vous y retrouver très nombreux.

Enfin, je me dois de rappeler que le CAUE reste naturellement à vos côtés pour continuer à vous conseiller sur l'ensemble de vos projets d'aménagement.Très bonne lecture à toutes et tous.

Isabelle de Waziers,
Présidente du CAUE de la Somme

AGRICULTURE ET PAYSAGE

Biodiversité et alimentation, mêmes enjeux !

PAYSAGE ET ALIMENTATION

L'article 1er de la Convention européenne du paysage cosignée par les États membres en 2000 précisait : *« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.* Cette définition de la notion de paysage prend tout son sens dans un contexte de crise climatique ou plus récemment sanitaire. Un nouveau regard est posé sur les territoires de proximité. Les paysages agricoles ne constituent plus un décor champêtre ou forestier que l'on traverse mais une véritable ressource qui s'ancre et prend racine dans un socle géographique et un sol fertile. Peu à peu s'instaure une reconnaissance mutuelle entre ville et campagne, entre agriculture et paysage. Les terres agricoles n'ont plus vocation à être perçues comme de simples étendues à conquérir pour accueillir les velléités d'extension des bourgs.

Ce Trait d'Union vous permettra de découvrir que de nombreuses actions et démarches sont déjà engagées et qu'une approche locale et écologique de l'agriculture constitue sans aucun doute un levier d'épanouissement pour les habitants de notre département. Élus, professionnels et associations ont vocation à s'emparer de ce sujet ; biodiversité, qualité du cadre de vie et de l'alimentation sont garants de notre bien-être individuel et collectif.

Verger-conservatoire, Yonval (80)

© CAUE80

Sommaire

p 2 Élaborer une stratégie alimentaire territoriale
p 2-3 Diversifier les cultures et planter des fruitiers
p 3 Accompagner des installations agricoles durables
p 4 Aménager avec des espèces végétales comestibles

Élaborer une stratégie alimentaire territoriale

Alain Desfosses, président de la CC2SO

« Favoriser l'accès à une alimentation saine et locale pour tous »

Projet Alimentaire Territorial (PAT)
de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) (38 575 hab.)

Quel est le rôle de la communauté de communes dans la mise en place du Projet Alimentaire Territorial ?

La CC2SO a été lauréate en 2018 de l'appel à projet lancé par la DRAAF* pour la déclinaison régionale du Plan National pour l'Alimentation. C'est l'ambition forte de répondre aux enjeux de santé, du **mieux manger** et du **manger local** qui a été retenue et guidé notre PAT. Après un **diagnostic** des besoins et ressources du territoire et la concertation des consommateurs, des associations et des producteurs, notre équipe s'est attachée à l'élaboration d'actions répondant aux enjeux du PAT. Grâce à ses **compétences**, la collectivité joue un rôle à toutes les échelles auprès de publics variés. Accompagnés de partenaires, **nous mettons en relation producteurs et consommateurs** en valorisant une alimentation saine, locale et qui limite gaspillage.

Depuis le lancement en 2018, quelles actions emblématiques ont été mises en place ?

Une multitude d'interventions a été réalisée à l'échelle du territoire. Nous avons par exemple pu **sauver 28 tonnes de surplus de légumes** grâce à la

Camion itinérant PAT'lin de la CC2SO

création d'un réseau d'évitement du gaspillage alimentaire (REGAL). Nous avons également mis en place deux dispositifs de paniers solidaires fournis par des maraîchers bio à destination de familles en difficulté. En 2021, la réalisation de 20 webdocumentaires ***« Du jardin à l'assiette »*** a mis en lumière le savoir faire des anciens et le patrimoine culinaire local. La CC2SO organise aussi des visites chez les producteurs, des **challenges citoyens** autour de la nutrition et du gaspillage, des formations. Un food truck itinérant, le PAT'lin, permet de **sensibiliser les habitants** à une alimentation saine, locale et équilibrée. Nous nous concentrons actuellement sur la création pour 2025 du **pôle alimentaire local** dont la cuisine centrale, la **légumerie** et le marché d'intérêt local favoriseront notre agriculture.

Le plan d'actions décline des initiatives de sensibilisation à destination des scolaires, pourquoi ?

La plus grande difficulté est de **changer les habitudes de consommation**. En travaillant sur le volet éducation alimentaire dès le plus jeune âge, nous espérons encourager des pratiques alimentaires et environnementales vertueuses. La formation des agents des temps périscolaires, la réalisation d'ateliers dans les cantines, l'organisation d'un concours de jardins cultivés en lien avec les adultes sont autant de leviers pour modifier nos pratiques et avoir un impact positif sur la **santé de nos concitoyens**.

*Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Somme : chiffres clés

76 % de la superficie de la Somme est occupée par des surfaces agricoles.
Source : Préfecture de la Somme

Dans le département, 23 terrains de football par mois d'espaces naturels agricoles ou forestiers ont été consommés en 10 ans soit 1959 ha . Source : Cerema (de 2011 à 2021)

Entre 1989 et 2019 en France, la population d'oiseaux spécialistes en milieu agricole a décliné de 38 % . Source : OFB

Diversifier les cultures et planter des fruitiers pour ...

Patrick Merlier, agriculteur et paysagiste à Soyécourt

« Les paysages agricoles au service du cadre de vie »

Diversification de l'exploitation et relations entre cultures privées et espace public à Soyécourt (169 hab.)

Quelles influences les pratiques agricoles ont-elles sur nos paysages ruraux ?

Les paysages ruraux sont majoritairement entretenus, gérés et façonnés par les agriculteurs. Selon le type de culture mis en place, les pratiques agricoles employées et la saisonnalité, **l'impact sur les paysages** et les ambiances est important. Il n'est pas seulement visuel mais concerne également la biodiversité. Je vois par exemple ré-apparaître le coquelicot ou les coccinelles grâce à l'instauration de pratiques plus raisonnées. En maîtrisant le foncier, les agriculteurs aménagent une majeure partie de notre environnement.

Pourquoi la commune de Soyécourt vous a-t-elle sollicité dans le cadre du label VVF ?

Le travail que nous menons sur nos parcelles privées en coeur de village contribue directement au cadre de vie. Nous avons **recréé un pré-verger** composé d'essences locales, d'arbustes, de fruitiers et de bandes de végétation expérimentales qui enrichissent la **biodiversité** et le paysage communal. Ce sont des aspects qui ont été mis en avant par le maire lors de la visite du jury en 2018. Les parcelles que nous exploitions en centre-village étant à proximité directe des habitants, nous nous sommes naturellement orientés vers une culture végétale et biologique.

Accompagner des installations agricoles durables

Loïc Wojda, chargé de mission Terre de Liens (TDL)

« Préserver l'agriculture de l'artificialisation »

Aide l'installation de deux fermes dans l'est de la Somme : T.Caron à Ville-sur-Ancre (261 hab.) et W.Vindevogel à Hangest-en-Santerre (1010 hab.)

Comment l'association accompagne t-elle les collectivités ?

L'association peut aider les collectivités de plusieurs façons. En premier lieu, TDL peut proposer un diagnostic foncier à l'échelle intercommunale pour **identifier des terres à valoriser**. Les collectivités ont en effet parfois peu de visibilité sur leur foncier et TDL va alors aider à clarifier les potentialités foncières pour développer un projet agricole en ciblant les parcelles communales libres ou prochainement accessibles. Deuxièmement, si une commune a déjà identifié une parcelle, TDL peut réaliser un diagnostic parcellaire en partenariat avec Bio Hauts-de-France, afin de déterminer si une activité agricole peut être envisagée (qualité agronomique du sol, raccordement, surface...) et élaborer plusieurs scénarii (maraîchage, élevage, etc.). Enfin, l'association forme et **sensibilise les élus et techniciens** sur des thématiques ciblées comme le renouvellement des générations agricoles, la préservation des terres et les leviers fonciers mobilisables.

En quoi votre action permet-elle de préserver des terres et des paysages agricoles durables ?

En s'engageant à ne **jamais revendre les terres acquises**, TDL garantit leur vocation nourricière. Nous favorisons également des **projets agricoles diversifiés** (maraîchage, élevage, paysan boulanger, etc.) qui viennent contrebalancer une certaine spécialisation céréalière de nos territoires et l'uniformisation des paysages qui en découle. Enfin, nous intégrons des **clauses environnementales** dans les baux ruraux que nous signons avec nos fermiers et nous finançons la plantation de haies sur nos fermes en vue d'agir sur la préservation des sols et de la biodiversité.

Que sont devenus les agriculteurs aidés à Ville-sur-Ancre et Hangest-en-Santerre ?

Une dizaine d'années plus tard, ces agriculteurs sont encore en activité, ce qui suggère que l'action de TDL favorise la **pérennisation** de ce type de projet. Le financement du foncier par TDL a en effet permis aux paysans de **limiter leur endettement** et se concentrer sur le développement d'un outil de production efficace qui leur permet de travailler dans de bonnes conditions. Ils ont également pu rassurer les acteurs bancaires pour mobiliser d'autres capitaux et se développer par la suite.

Vous travaillez aussi sur des sites péri-urbains, quels sont les enjeux du projet *Hortillonnages 2030* ?

Il ne reste plus que **7 à 8 maraîchers** sur ce site exceptionnel alors qu'il a presque intégralement été dédié à cette activité durant des siècles. Notre volonté est de tendre vers un développement équilibré **entre les dimensions agricoles et touristiques**. Nous dialoguons en ce sens avec les partenaires et Amiens Métropole pour sauvegarder cette activité nourricière.

Ferme « Les Jardins en Folies », Hangest-en-Santerre (80)

... favoriser la biodiversité et créer des paysages de qualité

Comment tisser des liens entre agriculteurs, élus et citoyens ?

L'approche des terres cultivées par le paysage est un bon moyen de créer du lien entre des habitants du territoire. Que l'espace soit public ou privé, des **continuités paysagères** s'organisent, à l'instar de la biodiversité qui y évolue. Les pratiques et aménagements des uns résonnent avec ceux des autres. Nous prévoyons à terme d'ouvrir au public certaines de nos parcelles à l'interface avec la rue ou notre futur magasin d'exploitation : un **jardin pédagogique** valorisant les plantes messicoles, médicinales et fruitières offrira un support pédagogique destiné à tous.

Comment s'adapter vis-à-vis de la ressource en eau?

Notre exploitation familiale prend un virage progressif sur cette question. Depuis plusieurs années, nous nous engageons dans une transition en **limitant les cultures plus gourmandes** et en adaptant notre matériel d'irrigation. Nous récupérons les eaux de toitures via une mare et expérimentons des **plantations intraparcellaires** pour allier paysage et écologie.

Exploitation XP Productions, Soyécourt (80)

Aménager sa commune avec des espèces comestibles

Christian Lesenne, maire de Yonval

« Proposer un lieu de partage nourricier aux administrés »

Fruitiers régionaux, gestion différenciée et partage de cueillettes entre habitants au verger conservatoire pédagogique de Yonval (231 hab.)

Pourquoi privilégier un verger de maraude* plutôt que de la densification urbaine ?

À la place d'une ancienne maison d'habitation sur un terrain communal au centre du village, le conseil municipal a rapidement privilégié la création d'un verger-conservatoire. De plus, ce terrain jouxtait la salle communale. Nous avons donc choisi, dès 2016, d'y installer un **jardin nourricier**. Notre objectif était de proposer un espace ouvert au public permettant la promenade, la cueillette et les échanges entre les différentes générations d'habitants. En 2017, **44 arbres fruitiers** adaptés au terrain ont été plantés (variétés anciennes et locales de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers...). Par ailleurs, **130 m de haies** ont été mis en place pour favoriser la biodiversité.

Comment avez-vous été accompagnés ?

Nous avons été aidés par l'APEV** et les Pépinières CRÉTÉ pour concrétiser le choix et l'implantation des arbres. Après l'ouverture du jardin au public en 2021, nous souhaitions faire connaître ce lieu aux habitants et mener une action de communication. Ainsi, dans le cadre du projet d'étude de trois étudiantes en BTSA Aménagement Paysager du lycée agricole d'Abbeville, des **panneaux**, des **bancs** et des **nichoirs** ont été conçus et installés dans le verger-conservatoire. Cette réalisation a été valorisée auprès de la population lors de la journée inaugurale en 2022 . Nous nous étions également rapprochés du PNR Baie de Somme Picardie Maritime qui nous a aidé à différents stades du projet.

En quoi l'opération a-t-elle porté ses fruits pour la commune et sa population ?

Si sa création date de 2017, son inauguration en 2022 a été un réel succès. Entre-deux, la commune avait organisé des récoltes pour les **distribuer aux séniors** ayant des difficultés à se déplacer. Aujourd'hui, les citoyens affectionnent la possibilité de cueillir les fruits et observer la biodiversité. Lorsqu'elle est louée, la salle des fêtes offre un paysage bucolique très apprécié des convives. L'employé communal prend également plaisir à entretenir et partager autour de la **gestion différenciée** mise en place au verger. La commune a pour perspective de se concentrer sur l'animation de l'espace et la création d'une grainothèque suggérée par un de nos partenaires.

*Un verger de maraude est un espace vert public planté d'arbres fruitiers dont la récolte est accessible à tous.

**Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu

L'info du CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de ressources du CAUE de la Somme offre un accès documentaire avec possibilité d'emprunt : ouvrages, guides, études, revues.

Catalogue consultable sur le portail : **www.ressources-caue80.fr**

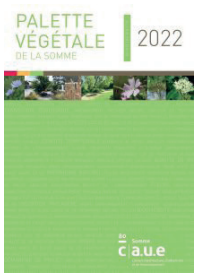

Palette végétale de la Somme,
CAUE80, 2022-2023
Version numérique ***disponible***

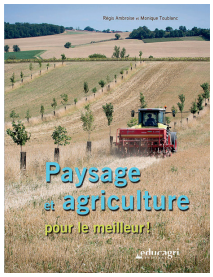

Paysage et agriculture pour le meilleur,
Educagri, 2015

Agir sur le foncier agricole,
Terre de Liens, 2022
Version numérique ***disponible***

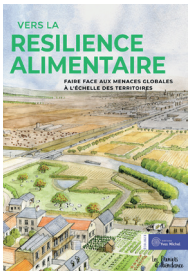

Vers la résilience alimentaire,
Les Greniers d'Abondance, 2020
Version numérique ***disponible***

+

À visionner :

Paysans du Ciel à la Terre,
Réalisé par Hervé Payen, 2022

Plus de projets inspirants :

https://vu.fr/dKqTl

Rédaction : Grégory Villain, Directeur et Cyril Guimard, Paysagiste Conseiller © CAUE de la Somme - Juillet 2023

avec le soutien de somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SOMME
35 MAIL ALBERT 1er 80000 AMIENS tél. 03 22 91 11 65 fax 03 22 92 29 11
courriel : caue80@caue80.asso.fr - site internet : www.caue80.fr